

Avocats en immigration pour aider ceux qui en ont le plus besoin

Publié le 20 février 2020 par Marta Sánchez

Mylène Marcet Pierre, avocate à Terrasa, dirige le cabinet d'avocats « Marcet Abogados » situé dans cette ville de la province de Barcelone. Mylène est avocate par vocation et est passionnée par son travail. Elle est d'accord avec le fameux dicton : « Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie ». Il y a vingt ans qu'elle a ouvert son cabinet.

On y traite des affaires relevant de divers domaines du droit. Mylène a commencé dans la spécialisation d'immigration ou de droit international privé par pur hasard. Mylène explique qu'à un moment donné un citoyen sénégalais était venu au cabinet avec un grave problème et qu'il cherchait à grand-peine ses mots en espagnol.

Comme les connaissances de ce dernier de la langue de Cervantès étaient très limitées, Mylène, en voyant combien il avait de la difficulté et les efforts qu'il faisait pour s'exprimer, lui demanda s'il préférerait parler en français, et le client devint alors plus détendu et lui répondit par l'affirmative.

Le lendemain, douze Sénégalais, parlant en français, sont venus au cabinet pour consulter Mylène sur certaines questions. Dans cette spécialité du droit, il est indispensable de parler plusieurs langues, voilà pourquoi le personnel du cabinet parle espagnol, catalan, français et anglais et a quelques notions d'arabe (« darija », le dialecte arabe du Maroc).



Mylène, quels sont les domaines du droit que vous traitez chez Marcet Abogados ?

Outre l'immigration et le droit international privé, il y a également des avocats dans le cabinet qui travaillent dans d'autres spécialités du droit, telles que le droit civil, la responsabilité civile (accidents), la Sécurité sociale, le droit du travail et le droit pénal, ce qui nous permet de répondre adéquatement aux besoins de tous nos clients, quel que soit leur pays d'origine.

Quel est l'élément ou l'outil de travail essentiel des professionnels de Marcet Abogados ? Pourquoi ?

Toutes les ressources de travail, tant matérielles qu'humaines, sont essentielles. Tout fonctionne comme un engrenage bien huilé.

Il y a un très bon climat de travail dans le cabinet. Je pense qu'il faut être un bon professionnel et que cela est parfaitement compatible avec la partie humaine.

Nous devons penser que, dans le domaine de l'immigration, nous rencontrons de nombreuses personnes qui, pour survivre, ont dû quitter leurs pays, parce que la misère ne leur permettait pas de manger, et qu'elles sont arrivées dans un pays où beaucoup d'entre elles sont victimes de discrimination et, qui plus est, ne comprennent pas notre langue.

Nous devons les traiter avec beaucoup de respect, car ce sont avant tout des personnes qui ont souffert et qui ont besoin de quelqu'un qui leur apporte de la sécurité et de la confiance, ce que nous essayons de leur donner.



Comment gérez-vous les communications avec vos clients ?

Nous pensons qu'il est très important de toujours tenir le client informé afin qu'il ait une idée de la situation dans laquelle se trouve son affaire et qu'il se rende compte que nous sommes attentifs à cette dernière en faisant les démarches appropriées.

En outre, notre cabinet a pour principe de répondre à tous les appels ou à toutes les demandes de contact qui nous font les clients, que ce soit par téléphone, par courrier électronique, par SMS ou par tout autre moyen.



Quelle est votre philosophie de travail lorsqu'il s'agit d'envisager les cas de vos clients susceptibles de mener à un conflit judiciaire devant les tribunaux ?

Le cabinet sert à trouver des solutions et à éviter de prolonger les problèmes et les procédures. J'ai toujours pensé qu'il était bien plus judicieux de parvenir à un règlement extrajudiciaire, même si cela n'est pas merveilleux, mais tout de même pratique, que d'entamer un procès. Moins on se rend dans les tribunaux, mieux cela vaut pour tous.



Une bouée de sauvetage juridique pour éviter les naufrages légaux

Chez Marcet Abogados, une équipe experte de professionnels du droit s'occupe de ses clients dans divers domaines, tels que le droit pénal, le droit civil, le droit de la famille et le droit du travail. La spécialité de la fondatrice du cabinet, Mylène Marcet Pierre, est le droit international privé et d'immigration. Celui-ci présente un aspect particulièrement solidaire en fournissant une assistance juridique aux personnes particulièrement vulnérables.

Publié le 20 février 2020 par Marta Sánchez

Publié dans : Economía, Derecho y Trabajo

TERMES-CLÉS : Avocat, Droit civil, Droit de la famille, Droit du travail, Droit pénal, Immigration, Services juridiques